

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	10-01-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne, Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	18
Date du concours :	15-10-2025
A propos du poste :	

DATE PREVISIONNELLE.

Concours AMA branche secrétariat médical.

Informations sur l'établissement

Nom :	CHU ANGERS
Ville :	49100 Angers
Site Web :	https://www.chu-angers.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	28-02-2025
Conditions de candidature :	

1° Par voie de concours externe :

Ce concours est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé ;

2° Par voie de concours interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article ;

Pièces à fournir :

Lettre de candidature,

1 curriculum vitae détaillé,

Le cas échéant, la copie de l'état signalétique des services militaires,

Copie de l'une des pièces administratives suivantes :

- Carte d'identité en cours de validité

- Passeport en cours de validité

- Livret de famille tenu à jour,

Etat signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé,

(Les agents du Chu n'ont pas à fournir l'état signalétique des services publics accomplis)

Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (selon le formulaire joint à la présente fiche) dont les rubriques sont remplies de façon conforme, accompagnée des pièces justificatives correspondant à l'expérience professionnelle et le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat,

3 enveloppes timbrées mentionnant nom, prénom et adresse.

Mail pour l'envoi des candidatures :

recrutement@chu-angers.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Service recrutement et concours

Pôle politique sociale

CHU Angers

4 rue Larrey

49100 ANGERS